

**VILLE
DE
MOULINS-LÈS-METZ**

SEANCE DU NEUF DECEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ à 20 H 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Département
de la Moselle

Arrondissement
de METZ

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus : 29

Nombre des Membres
en fonction : 29

Nombre des Membres
qui ont assisté à
la séance : 18

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 20

Convoqués le :
02/12/2025

Etaient présents : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Madame Armelle CHAMPLON, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Monsieur Romuald DUDA, Monsieur Léo KANNY, Adjoints au Maire.

Madame Monique SCHALLER, Madame Pascale HOLLE, Madame Dominique LANCERON, Monsieur Michel SCHALLER, Madame Valérie BOHR, Monsieur Michel LUTZ, Monsieur Laurent PERRIN, Madame Nadège DRISSI, Monsieur Yann MAUCOURT, Madame Michelle WIBRATTE, Conseillers Municipaux.

Etaient absents : Monsieur Frédéric RENAUDAT, Madame Virginie GELLENONCOURT, Madame Jeannine BILLOTTE, Monsieur Michel LEICK, Monsieur Farès CHABI, Madame Vanessa CARRARA, Madame Rachel NICOLAS, Monsieur Clément CONROUX,

Etaient excusés : Monsieur Francis GUEHERY, Conseiller Municipal.

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Maryse GLEMET, Adjointe au Maire, ayant donné procuration à Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Jean-Yves BEGUE, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à Monsieur Marc PINAULT

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas POIRIER

=====

**POINT 2025-75- Participation exceptionnelle au projet « initiation patinoire »
de l'école maternelle Saint-Jean**

Rapporteur : Bernadette LAPAQUE

Le Conseil Municipal est informé de la demande de l'école maternelle Saint Jean pour une participation financière exceptionnelle au projet « initiation patinage » qui se déroulera début 2026.

Ce projet concerne 13 enfants de la classe de grande section.

Afin de soutenir ce projet, il est proposé une participation exceptionnelle pour le financement de 11 carnets de 10 transports avec Le Met' à hauteur de 168.30 €. Les carnets de transports collectifs seront commandés par la collectivité tel qu'autorisé dans le cadre du marché public des transports en vigueur. Cette dernière effectuera le règlement de la facture du transporteur libellée au nom de la mairie de Moulins-lès-Metz.

VU l'avis favorable de la Commission des Affaires Scolaires réunie en date du 3 novembre 2025,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 9 décembre 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

PARTICIPE au projet « initiation patinage » de l'école maternelle Saint Jean par l'acquisition par la Commune de 11 carnets de 10 transports auprès de Le Met' pour un montant de 168.30 €.

DIT que les crédits seront inscrits au BP 2026.

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20251209-2025-75DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/12/2025

Notification : 10/12/2025

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME
MOULINS-LES-METZ, le 09/12/2025

Le secrétaire de séance,
Nicolas POIRIER



Le Maire,
Jean BAUCHEZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de **2 mois** à compter de la présente notification.